



France 3 Alpes et « proximité »

Un projet de restructuration qui ne dit pas son nom,
ou comment achever une station régionale
à bout de souffle...

France 3 Alpes, antenne régionale du réseau

La direction AURA considère que France 3 Alpes est une station régionale comme les autres. Pas vraiment en fait car notre station est la station :

- ▶ La moins bien dotée du réseau en termes d'effectifs (nombre d'ETP le plus faible du réseau avec Clermont-Ferrand)
- ▶ Où il n'y pas d'édition Locale
- ▶ Qui doit fabriquer 7 minutes d'antenne supplémentaire de « proximité » à 18 h 53 à moyens constants, 5 jours par semaine.
- ▶ Avec des risques psychosociaux importants (RPS) qui perdurent ... liés aux non-remplacement des absences diverses et variées, sous-effectif permanent, collectif de travail dégradé avec des tensions et un malaise, répartition inégale charge de travail, taux d'absentéisme élevé, empêchement à la qualité, injonctions contradictoires... tel que l'a décrit le rapport CEDAET en juillet 2019.
- ▶ Avec une spécificité et des contraintes liées au relief et aux saisons touristiques (tournages effectués dans des conditions difficiles, temps de transport et de conduite élevés, tournage en altitude, fatigue des équipes de reportage, période hivernale où l'actualité se fait plus pressante...). Le DUER ne prend pas suffisamment en compte l'évaluation de ces risques.

La station mérite une vraie reconnaissance de notre spécificité régionale qu'est la montagne. Les Délégués du Personnel DP l'ont réclamé à maintes reprises et cela depuis des années.

L'édition de « proximité » de 18h53 fabriquée à iso-effectif

Fabriquée à moyens constants elle a, non seulement épuisé un potentiel déjà bien mis à mal, mais a entraîné aussi un « burn-out » collectif, journalistes et PTA, et un abandon des missions premières de notre rédaction : la proximité.

En travaillant sans renforts supplémentaires, le 18h53 a aspiré une partie des moyens de nos éditions d'informations de 12 h et 19 h. Est-il utile de rappeler que le 12/13 et le 19/20 sont le socle de nos audiences et notre raison d'exister en tant que station régionale ?

Serait-ce aussi une aubaine pour la direction de profiter des effets de la crise Covid en faisant le choix d'instaurer par le contenu une forme de JT mutualisé grande région ?

Possible, car parfois les JT Alpes diffusent deux à quatre sujets venant d'autres régions, voire de France 2.

Avec une édition locale de Grenoble fermée en 2013 on peut donc se poser légitimement la question de savoir ce qu'il y a derrière cet affichage d'une « proximité » retrouvée.

Plus d'antenne, moins de moyens

En martelant par la communication interne que tout se fera « à moyens constants » et en ne posant aucun acte concret, le « nouveau projet de proximité de 18h30 » et le projet de régionalisation à marche forcée de la direction semble mal engagé.

Il ressemble malheureusement à un projet de restructuration et il convient ici de rappeler à notre employeur quelques fondamentaux en la matière comme par exemple :

L'article L4121-1 du code du travail qui est très clair : « l'employeur a l'obligation de mettre en place une organisation et des moyens adaptés aux missions qui sont confiées aux collaborateurs.

L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Il a d'ailleurs une obligation de moyens mais également une obligation de résultat. ».

L'article L4121-2 prévoit également que le travail doit être adapté à l'homme.

Le droit reconnu aux travailleur·euse·s de participer à la détermination collective des conditions de travail et à la gestion de l'entreprise est un droit constitutionnel. Les salarié·e·s attaché·e·s à leurs éditions d'information, à la proximité (la vraie) et aux missions de service public sauront donc se faire entendre sur ce point.

Le manque d'effectifs, et donc de moyens, n'est pas une fatalité.

Grenoble, le 26 octobre 2020